

## Note d'information – Groupe d'experts 2 : Financement de l'OFSE

### *Contexte*

Le *North American Electric Reliability Council* (NERC) se compose de 10 conseils de fiabilité régionaux, dont l'une des responsabilités concerne le financement. Ces conseils recueillent auprès de leurs membres des droits, dont une partie sert à financer le NERC. En bout de ligne, ce sont les utilisateurs ultimes qui les financent; toutefois, seuls les utilisateurs ultimes d'une région dont les services d'électricité font partie du conseil de fiabilité régional participent au financement, lorsque celui-ci est intégré à leurs tarifs.

### *Organisation sur la fiabilité des services d'électricité (OFSE)*

Selon un projet de loi américain sur la fiabilité, toute entreprise désirant se qualifier comme « OFSE » devrait avoir des règles faisant en sorte que des droits et frais raisonnables sont répartis équitablement entre les utilisateurs ultimes pour toutes les activités visées par la loi. De plus, l'OFSE serait autorisée à déléguer par convention à une entité régionale le pouvoir de proposer et d'appliquer les normes de fiabilité si cette entité elle-même satisfait au même critère de financement. Comme le FERC doit accréditer l'OFSE aux États-Unis et que l'OFSE doit avoir qualité pour agir au Canada et au Mexique, le FERC et les organismes de réglementation canadien et mexicain pourraient exiger d'avoir un rôle direct dans l'approbation des budgets de l'OFSE et de l'entité régionale.

### *NERC*

Le budget du NERC pour 2005, qui s'élève à 14,9 millions \$ US, provient des droits versés par les conseils de fiabilité régionaux. Le NERC répartit la majeure partie de son budget d'après l'énergie de charge nette (ECN) relative des conseils de fiabilité régionaux. L'ECN, qui représente la consommation d'électricité des utilisateurs ultimes, comprend la production nette du réseau, plus l'énergie reçue d'autres réseaux, moins l'énergie livrée à d'autres réseaux par le biais d'une interconnexion. Cela comprend les pertes du réseaux, mais non l'énergie nécessaire pour le stockage aux installations prévues à cette fin. Les calculs du NERC se font au prorata d'après les chiffres sur les valeurs énergétiques de l'ECN dans la deuxième année antérieure à l'année budgétaire. Avant l'utilisation de la méthode courante, la part de chaque région du NERC s'élevait à un dixième de 50 % du budget du NERC; l'autre 50 % était basé sur la charge.

### *Conseils de fiabilité régionaux*

Un conseil de fiabilité régional recouvre son budget annuel au moyen des droits qu'elle exige de ses membres, lesquels à leur tour les recouvre dans les tarifs exigés de gros et de détail. Les diverses régions emploient différentes méthodes de collecte de recettes.

### *Régions frontalières*

Le budget du *Mid-Continent Area Power Pool* (MAPP) est d'environ 12 millions \$ US, dont 1 million \$ est destiné au NERC. Une somme forfaitaire couvre 10 % du budget; 90 % sont répartis en tenant compte de l'ECN. Le budget du *Northeast Power Coordinating Council*

(NPCC) est d'environ 6,1 millions \$ US, dont 1,8 million \$ va au NERC. Le budget est réparti d'après une combinaison de volets fixes et variables. Des droits de 5 000 \$ sont exigés d'un membre à part entière (c.-à-d. un fournisseur de transport ou un client) autre qu'une ISO/zone de contrôle. Dans ce dernier cas, on calcule un pourcentage des dépenses restantes au prorata de l'ECN de la deuxième année antérieure. Les membres d'intérêt public ne versent pas de droits. Le budget du *Western Electricity Coordinating Council* (WECC) est d'environ 13 millions \$ US, incluant les 2 millions \$ versés au NERC. Les entités des secteurs de transport (*Electric Line of Business entities*) versent chacune des droits de 5 000 \$. Les utilisateurs ultimes versent 1 500 \$. Les représentants étatiques et provinciaux ne versent pas de droits. Le reste du budget est calculé en fonction des zones de contrôle en tenant compte de l'ECN.

#### Autres régions

Le *East Central Area Reliability Coordination Agreement* (ECAR) assigne 95 % de ses coûts aux participants des secteurs de la production, du transport et de la charge, dont 50 % sont répartis également, et 50 % au prorata. Les membres associés (*Associate Members*) versent 10 000 \$. Le *Electric Reliability Council of Texas, Inc.* (ERCOT) utilise des coefficients de charge pour répartir les coûts entre les distributeurs qualifiés (*Qualified Scheduling Entities*). Le *Florida Reliability Coordinating Council* (FRCC) divise une partie de ses coûts également entre les participants aux marchés, et répartit le reste selon l'ECN des distributeurs d'électricité (*load serving entities*), ou des installations de production ou de transport. Les membres affiliés et associés (*Affiliate and Adjunct members*) versent des droits administratifs fixes nominaux. Le *Mid-Atlantic Area Council* (MAAC) répartit ses coûts en fonction de la charge. Le réseau *Mid-America Interconnected Network, Inc.* (MAIN) exige de ses membres associés et réguliers (*Associate and Regular Members*) une somme forfaitaire de 6 000 \$. Les membres réguliers combrent le reste des coûts au prorata de l'énergie pour la charge fournie aux utilisateurs ultimes, de l'énergie vendue à l'intérieur du MAIN ou de l'énergie restante qui est produite à l'intérieur du MAIN. Le *Southeastern Electric Reliability Council* (SERC) répartit 10 % de ses coûts également entre tous ses membres. Le reste est répartie en fonction de la charge de pointe (30 %), de la puissance installée (30 %) et des milles de circuits de transport (30 %). Le *Southwest Power Pool, Inc.* (SPP) recouvre ses coûts principalement auprès des distributeurs locaux selon l'ECN. Les autres membres versent une somme forfaitaire de 6 000 \$. Une estimation mensuelle secondaire qui s'applique à tous les membres couvre le reste.

#### Questions – Groupe d'experts 2 : Financement de l'OFSE

- Quelle méthode devrait-on employer pour répartir la responsabilité du financement de l'OFSE? La méthode basée sur l'énergie de charge nette (ECN)? Une autre méthode?
- Comme les utilisateurs ultimes paieront, en bout de ligne, les coûts de l'OFSE, quels intermédiaires (les zones de contrôle, les distributeurs, les fournisseurs du service de transport, les producteurs, les négociants, les entités régionales, etc.) devraient être chargés de recueillir les fonds destinés à l'OFSE et de les acheminer à celle-ci?
- Lorsque les organismes de réglementation exigent un financement pour l'OFSE, quel degré de surveillance ces organismes et les représentants de l'industrie devraient-ils exercer à l'égard du budget de l'OFSE et de sa répartition entre ses activités?